



## ÉDITORIAL N° 2

### La Municipalité

**Maire** : M. Gérard LIGER  
**Premier Adjoint** : M. Thierry SINTEFF  
**Deuxième Adjoint** : M. René BARBOSA  
**Troisième Adjoint** : M. Daniel HALUS

### **Conseillers**

Mmes Marie-José FERCHAUD, Martine LEMAIRE,  
MM. Lucien FEVRE, Jean-Louis GEOFFROY, Robert GUILLAUME,  
Denis JACQUEMIN, Christian LEJEAU, Dominique LEMAIRE,  
Pierre MORIN, Denis SCHMITT et Claude SCHWAB.

Notre deuxième année de mandat au service des habitants de la commune a été marquée :

- Par la réalisation d'investissements, notamment l'aménagement de l'entrée de notre commune sur la route de Mousson - Busage du fossé.
  - ↳ Une précision : Pourquoi la mise en place de rochers ?
  - ↳ Le stationnement de poids lourds pourrait provoquer à certains endroits une rupture des canalisations.
  
- Par la recherche d'une meilleure sécurité
  - ↳ deux arrêts de bus ont été aménagés dans le bas du village et un dans le haut du village.
  - ↳ Une étude a été menée par les services du conseil général. Elle sera suivie par un rapport détaillé d'un cabinet qui nous permettra de demander les subventions correspondantes et de programmer dans les budgets des années prochaines les réalisations à effectuer.

- Par le souci de garder le patrimoine de notre commune dans le meilleur état et dans une configuration qui permet un travail efficace.

→ La Mairie du village a été rénovée.

→ Une étude sur le chauffage et la climatisation de la Salle des fêtes a été réalisée gratuitement par EDF. Elle sera suivie de réalisations dans le cadre des possibilités dégagées par notre budget.

→ Un contrat a été signé avec l'entreprise Prud'homme garantissant un éclairage public adapté aux besoins.

- Par notre désir de vivre dans un village accueillant.

→ Une convention assurant la plantation de massifs de fleurs et leur entretien a été signée avec la mairie de Pont-à-Mousson.

→ Nous avons procédé à la pose de bancs à divers endroits du village.

- Par une communication constante avec les associations du village, sans nous immiscer dans leur vie propre.

Présence du maire, adjoints, membres du conseil à toutes les assemblées générales.

- Par une relation amicale avec les "médias" de manière à faire connaître notre village, sa vie associative, ses réalisations.

***Vous nous avez élus, nous en sommes fiers, nous continuerons à oeuvrer pour le renom de notre village et le bien être de ses habitants.***

Le Maire, les adjoints et les membres du Conseil municipal.